

Programme de remplacement du câble de charge USB-C Apple



Suisse

Un nombre limité de câbles de charge USB-C Apple fournis avec les ordinateurs MacBook jusqu'en juin 2015 est susceptible de présenter une défaillance en raison d'un problème de conception. Par conséquent, il est possible que votre MacBook ne se charge pas ou ne se charge que de façon intermittente lorsqu'il est connecté à un adaptateur secteur avec l'un des câbles concernés.

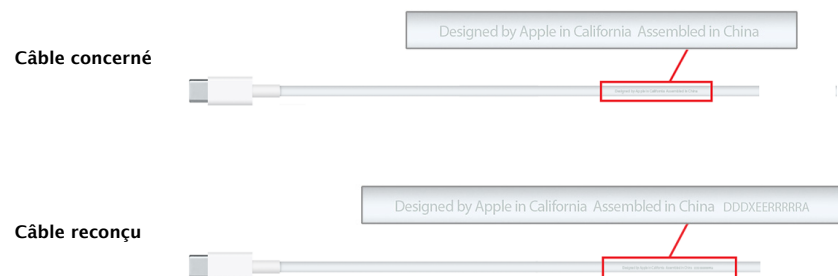
Apple fournira gratuitement un nouveau câble de charge USB-C reconçu à tous les clients éligibles. Ce programme couvre également les câbles de charge USB-C Apple qui ont été vendus séparément en tant qu'accessoires.

Si vous possédez un MacBook et que vous avez fourni une adresse e-mail valide au cours du processus d'enregistrement du produit ou lors de votre achat sur l'Apple Store en ligne, Apple vous enverra un nouveau câble avant la fin du mois de février 2016.

Tous les autres détenteurs de MacBook doivent utiliser le processus de remplacement ci-dessous pour recevoir un nouveau câble de charge USB-C.

Identifier les câbles concernés

La mention « Designed by Apple in California. Assembled in China. » est indiquée sur les câbles concernés par le problème. Sur les nouveaux câbles reconçus, cette mention est suivie d'un numéro de série. Reportez-vous aux images ci-dessous.



Processus de remplacement

Veuillez sélectionner l'une des options ci-dessous pour recevoir un nouveau câble de charge USB-C. Nous aurons besoin du numéro de série de votre MacBook pour vérifier votre éligibilité à ce programme. Découvrez comment trouver le numéro de série de votre produit en consultant cet article.

- Trouver un magasin Apple Store. Il est recommandé d'effectuer une réservation au Genius Bar.
- Trouver un centre de services agréé Apple.
- Contacter l'assistance Apple.

Informations supplémentaires

Ce programme Apple international n'étend pas la durée de la garantie standard du MacBook.

Si vous pensez avoir payé un remplacement à cause de ce problème, contactez Apple pour obtenir un remboursement.

Le programme couvre les câbles de charge USB-C concernés jusqu'au 8 juin 2018.

Informations en date du 12/02/2016